

SOMMAIRE

Vie associative	2
Les rêveries d'une retraitée de la SARTEC...	3
Le Défi SARTEC	6
Le Grand Flirt de Téléfilm Canada	8
Tenez-nous au courant... ..	9
Le français en animation	12
Deux budgets, deux réactions	13
La Cinémathèque – 40 ans d'images en mouvement	14
Projets acceptés	16
Écrire pour le multimédia	16
Deuxièmes rencontres internationales... ..	17
Agenda	18
Assurance-médicaments	18
État des négociations	19
Nouveaux membres	19
À vos claviers	19
Avec qui signer un contrat SARTEC	20

Mot du président

par Marc Grégoire

LE 11 MARS DERNIER, la ministre de la Culture, madame Diane Lemieux, a dévoilé la nouvelle politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle.

Plusieurs des mesures annoncées sont des aides directes à la scénarisation, ce qui ne peut que nous réjouir. Mentionnons plus particulièrement que l'enveloppe consacrée à l'aide au développement de projets cinématographiques et télévisuels passe à 5,4 M\$, une augmentation de 4 millions. Et, dans cette enveloppe, la portion spécifiquement dévolue aux créateurs à titre individuel grimpe de 200 000 \$ à 600 000 \$.

Il nous a toujours semblé logique de mettre plus d'argent en développement, parce que, dollar pour dollar, c'est là que c'est le plus rentable. Ça coûte en effet pas mal moins cher de peaufiner un scénario en développement que d'essayer de rafistoler une scène qui s'avère bancal en cours de production. Je ne jette la pierre à aucun scénariste en disant cela. Mais lorsque les délais sont vraiment trop serrés, lorsqu'on presse le citron deux fois plutôt qu'une

parce que le producteur veut rentrer dans son argent au plus vite, il arrive que ça donne ce que ça donne, ce qui ne fait l'affaire de personne en fin de compte.

En ce qui concerne le long métrage de fiction, l'enveloppe consacrée aux films tournés en langue française passe de 8,9 M\$ à 17,9 M\$. C'est là une mesure extrêmement intéressante parce qu'elle vient en quelque sorte contrecarrer la tendance de plusieurs producteurs québécois à tourner leurs films en anglais. Et pourquoi tournent-ils en anglais ? Parce que le budget moyen d'un long métrage québécois se situait en 2000 à 2,1 M\$ tandis que son alter ego anglophone, toujours au Québec,

était de 7,7 M\$, presque du quatre pour un ! D'autres mesures nous touchent aussi, comme le million de plus qui est dévolu à la production de courts métrages et de documentaires d'auteur et l'instauration de bourses de carrière pour les artistes œuvrant dans le cinéma.

La récolte est toutefois moins abondante dans le domaine de l'animation en français. Rappelons que, de 1992 à 2001,

sur 2 323 épisodes d'animation produits dans le cadre de l'accord de coproduction avec la France, il y en a eu... 90 d'écrits en français, et aucun depuis 1998, des chiffres qui laissent pantois. On parle ici de coproductions avec la France, pas avec la Nouvelle-Zélande ou le Royaume-Uni ! Il demeure aberrant et inconcevable que le français comme langue d'écriture soit à toutes fins utiles disparu des productions d'animations au Québec. Encore aujourd'hui, des auteurs québécois continuent d'être approchés par des producteurs québécois pour écrire des scénarios d'animation en anglais, hors de la juridiction de la SARTEC et en cédant tous leurs droits ! Ces scénarios sont ensuite « adaptés » en français par des scénaristes français qui en tireront ensuite de substantielles redevances à titre d'adaptateur...

Bien qu'on semble avoir pris conscience du problème à Québec – puisque le document propose de favoriser le développement de projets d'animation dont la scénarisation sera faite en français – on se cantonne dans un flou « artistique » quant aux moyens concrets à prendre d'y arriver. Le dossier de l'animation est extrêmement

suite à la page 2



PHOTO : MICHEL DUBREUIL

Félicitations ! à nos membres

Madame Janette Bertrand et Monsieur Michel Cailloux

Pour leur nomination au grade d'Officier de l'ordre du Canada, en 2002.

Patrick Bouchard (coscén. et réal.) : Les Ramoneurs cérébraux (ONF),

Jutra du Meilleur film d'animation.

Guy A. Lepage,

Le MétroStar de la personnalité masculine.

Robert Morin (scén. et réal.) : Le Nèg',

Prix SAQ – Coup de cœur des programmeurs RVCQ.

Jean-Philippe Pearson, Patrice Robitaille, Ricardo Trogi : Québec-Montréal,

Jutra du Meilleur scénario ;

Prix Radio-Canada du Meilleur premier scénario de long métrage fiction porté à l'écran.

Richard Jutras : Hit and Run,

Jutra du Meilleur court et moyen métrage ;

Prix AQCC / Meilleur fiction court et moyen métrage RVCQ.

Avis de recherche

Nous avons des chèques pour les personnes suivantes : Succession Marcelle Barthe, Odette Boivin, Marc-André de Bellefeuille, Sylvain Carbonneau, Émile Coderre, Léon Dewine, Éliane O. Gerstein, Ernest Grant, Marie-Pascale Huglo, Marie-Claude Lavallée, Jean Léonard, Andrée Melançon, Guy Parent, Gema Sanchez, Taïb Soufi.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin et Émilien Labelle produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au (514) 526-9196.

Au revoir

Aux membres SARTEC qui nous ont quitté : Alain Borgognon, le 22 décembre 2002 ; Claude Morin, en février 2003.

...Mot du président

important pour nous et c'est un dossier que nous ne lâcherons pas.

La nouvelle politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle répond donc à de nombreuses préoccupations exprimées par la SARTEC. Mais – car il y a un mais – nul n'est sans savoir que nous sommes en campagne électorale, et que, heureux hasard, la politique a été dévoilée la veille même de son déclenchement. Si, au soir du

14 avril, le gouvernement est réélu, il faudra être vigilant et voir à ce que la politique soit résolument mise de l'avant. Si c'est un parti qui est appelé à former le gouvernement, il faudra s'assurer que cette politique, qui a le mérite d'être cohérente, ne soit pas reléguée aux oubliettes.

Sur ce, bon printemps et bonne écriture.



est publié par la
SARTEC dont les bureaux sont
situés au 1229, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : (514) 526-9196
Télécopieur : (514) 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Marc Grégoire

Vice-président :

Mario Bolduc

Trésorière :

Sylvie Lussier

Secrétaire :

Joanne Arseneau

Administrateurs et administratrices :

Michelle Allen

Marie Cadieux

Isabelle Raynault

Marc Roberge

Marc Robitaille

SECRETARIAT

Directeur général :

Yves Légaré

Directrice adjointe :

Valérie Dandurand

Conseillères en relations de travail :

Suzanne Lacoursière

Mélissa Dussault

Secrétaire-réceptionniste :

Nicole Claveau

Administratrice :

Diane Archambault

Adjointe administrative :

Micheline Giroux

Commis à l'entrée de données :

Mireille Lagacé

Responsable des communications :

Manon Gagnon

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

Conception graphique et montage :

Jean Yves Collette

Impression :

L'Ancre de couleur inc.

Quoi de neuf ?

par Francine Tougas



POUR UNE RAISON QUE J'IGNORE, j'ai l'impression, en amorçant l'écriture de ce billet, qu'il s'est écoulé une éternité depuis le dernier. Pourtant, l'hiver qui s'achève fut pour moi plutôt calme et, si je n'ai cessé de travailler sur divers projets, cela s'est fait en douceur, sans cette urgence qui provoque presque inévitablement la sensation pénible du temps qui s'étire et qui « n'en finit plus ». Alors, d'où me vient ce sentiment de « revenir de loin » devant la page-écran intitulée « Info-Sartec, rêveries » ? Sans doute que les activités d'écriture auxquelles je me suis adonnée cet hiver, très différentes de celles qui constituent mon « ordinaire » depuis des années, y sont pour quelque chose... Quoi qu'il en soit, m'y voici et si j'en suis, ma foi, fort heureuse, je me demande bien par quoi commencer, mes rêveries actuelles papillonnant dans toutes les directions, butinant à tout un parterre de sujets sans s'attacher à aucun en particulier.

Tiens, attrapons-en un au vol !

Des nouvelles du monde

Nous sommes le 19 mars 2003, à 13 h, il reste sept heures à l'Irak pour se conformer à l'ultimatum des États-Unis. On n'entend parler que de ça depuis des semaines. Je suis allée marcher pour la paix, j'ai signé des pétitions, j'ai mis une chandelle à ma fenêtre. Comme tout le monde, je suis prise par un sentiment d'impuissance et de rage devant cette

guerre présentée depuis des mois comme inévitable. J'ai des fantasmes de changement de carrière, d'engagement dans des groupes activistes, d'une vie vouée à la défense de la vraie démocratie. Bref, vous savez sans doute de quoi je parle... Si ce sujet a peu à voir avec le contenu habituel de votre bulletin, je présume qu'il en a quelque peu avec ce qui vous occupe, comme personne et comme auteur, en ce moment même. Si l'auteur, tel un alchimiste, opère à travers ses œuvres la transformation de la vie, que fait-il quand sa « matière première » s'agite et s'assombrit à ce point ? Moi, j'en perds presque mes moyens...

Des nouvelles du cinéma

Le 11 mars dernier, la télé est ouverte alors que j'achève de préparer le souper. Le gouvernement Landry vient de déposer son budget, il y a de l'élection dans l'air, la laitue que j'ai achetée est molle et pleine de sable, si je ne mange pas bientôt, le poisson va être trop cuit, bref, un début de soirée comme tant d'autres. J'écoute d'une oreille distraite, quand soudain j'entends : « ...nouvelle politique québécoise du cinéma... allocation supplémentaire de 20 millions... aide accrue au développement et à la scénarisation. » Quoi ? Quoi ? Qu'est-ce qu'il a dit ? Trop tard, le temps de fermer le robinet, le reportage s'était déjà déplacé vers un autre sujet. Mais j'ai des sources bien informées à la SARTEC (salut Manon !) et le

lendemain, j'ai eu l'occasion de lire le détail de la nouvelle politique. Yé. Il me semble que ça fait longtemps que je n'avais pas vu le mot « auteur » aussi souvent écrit... Les 4 millions supplémentaires accordés au développement et à la scénarisation font du bien, et pas seulement au portefeuille. Nous, ça fait longtemps que nous savons que nous sommes la base... Il était plus que temps que tout le monde le reconnaisse.

Des nouvelles de ma jumelle

J'ai été ravie, en février dernier, de constater que l'Info-Sartec et en particulier mes humbles rêveries, sont lus en haut lieu à Radio-Canada. Vous pensez que j'exagère ? Pas du tout ! Tenez : lors du blitz autopublicitaire accompagnant ce qu'on a appelé le repositionnement de Radio-Canada, Daniel Gourd, le nouveau v.-p. de ma jumelle, a répondu à presque tous les désirs exprimés par moi ici, dans une récente rêverie¹. L'entendre parler à Stéphane (ça n'est pas moi qui se permet cette familiarité, c'est le grand patron lui-même, lors de l'entrevue diffusée au Point)², de « retrouver nos racines... revoir nos priorités... et même de prendre des risques, avec ce que ça

1. « L'été de mes 50 ans », Info-Sartec, septembre 2002.
2. Le Point, 12 février 2003, www.radio-canada.ca/nouvelles/index/nouvelles/200302/12/009-gourd-repositionnements.html.

suite à la page 4

comporte de possibilités accrues d'erreurs », tout ça m'a réjouie, presque exaltée et, je l'avoue, emplie de fierté. Jamais je n'aurais cru, lorsque je demandais : « Est-ce que la télévision va prochainement aborder l'étape suivante (...) qui consiste à redescendre du nuage pour préparer l'avenir ? », et affirmais que : « (...) la véritable jeunesse est dans (...) les doutes, les trébuchements, la volonté de risquer sans garantie... », que mes mots trouveraient un écho si rapide et si inspiré !

Mais Radio-Canada a dépassé mes espoirs les plus fous en déclarant sans ambages et fermement que désormais « ...Ce qui va dicter nos choix de programmation, ce ne sont pas les cotes d'écoute ». Là, je suis presque tombée en bas de ma chaise. Chapeau monsieur Gourd ! Chapeau Radio-Canada ! Et soyez certains que si ça tourne mal, je serai là pour vous donner un coup de main. Continuez à lire l'Info-Sartec !

Des nouvelles des « nouveaux vendeurs »

Mais – vous savez comment je suis – il y a un bémol à ma joie. Monsieur Gourd, dans la foulée de sa réflexion sur les choix de programmation contre les cotes d'écoute, a abordé le thème de la publicité. (Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais c'est aussi le thème de mon dernier billet³... Je ne veux pas m'enfler la tête avec ça, mais...). Daniel Gourd, donc, a déclaré : « Avec la fragmentation du marché, les acheteurs, les gens qui font de la réclame commerciale sur les ondes de la télévision, recherchent des cibles spécifiques. Nous allons tenter de leur offrir des environnements intéressants, de qualité... »

Ayoye. On voit que les « nouveaux

vendeurs » sont passés par là ! Moi qui m'inquiétais déjà de me voir, comme téléspectatrice, considérée comme une « consommatrice de contenu », est-ce qu'il va falloir que je devienne, comme auteure, une « créatrice d'environnements intéressants et de qualité » ?

De toute façon, je me demande bien ce que ça veut dire exactement...

Est-ce que d'offrir à un commanditaire une soirée complète de télé pour qu'il en « supervise » la promotion, en faisant défiler les titres et les heures des

**...est-ce qu'il
va falloir
que je devienne,
comme auteure,
une « créatrice
d'environnements
intéressants
et de qualité » ?**

différentes émissions sur un scanner d'épicerie comme si c'étaient des produits alimentaires est un exemple de ce que Radio-Canada a en tête ?

Je pose la question comme ça, sans malice, ou si peu... C'est juste que j'aimerais savoir à quoi m'en tenir. En fait, j'avoue que j'ai un peu peur. Et là, je ne parle plus seulement de Radio-

Canada – à qui je dois reconnaître le mérite d'aborder publiquement ce sujet de la publicité. Ma peur est plus large et concerne la télé en général. En fait, ce qui m'inquiète, c'est que l'œuvre, qui hier encore, était à la base de toute émission, me semble être en voie de devenir un simple véhicule, presque un accessoire, au service d'une nouvelle base qui serait le produit.

Voilà. Riez si vous le voulez, traitez-moi de paranoïaque ou de dinosaure qui vit dans le passé, je suis prête à prendre le risque... De toute façon, si j'ai tort, ça sera juste une bonne nouvelle. Mais pour le moment, devant les rumeurs de « révolution » dans le monde de la pub télévisuelle, devant, aussi, la multiplication des intrusions de produits à l'intérieur des émissions et l'utilisation par plusieurs diffuseurs de bandeaux publicitaires, je me sens un peu, pour rester avec mon exemple du début, comme le paquet de nouilles qu'on passe sous le fameux scanner pour savoir combien il coûte : y a une petite lumière rouge qui s'allume et je fais bip !

Des nouvelles de JérémY

Vous ne pensiez tout de même pas que je terminerais ce billet sans vous parler du mignon ? Remarquez, j'aurais presque envie, et cela, par pure jalousie ! Oui, jalousie, parce qu'à chacune de mes sorties publiques, que ça soit aux Rendez-vous du cinéma, à une assemblée de la SARTEC ou à un lancement de film, la première chose que les gens me demandent c'est « Comment va JérémY ? ». Pas un mot sur moi, sur mes activités, ma santé, mes amours, rien ! C'est d'un déprimant !

OK, je sais que je suis peu crédible en grand-mère outrée... Je vais donc plonger tout de go dans mon sujet préféré...

3. « Les vendeurs du Temple », Info-Sartec, décembre 2002.

L PARLE. C'EST NORMAL, me direz-vous...

Oui, mais il a pris son temps. Il aura trois ans en juin et c'est seulement depuis quelques mois qu'il utilise le langage comme mode principal de communication. Et c'est bien ce qui m'épate : il communique ! Il demande, il s'exprime, il s'inquiète, il rassure, il commente, il réfléchit ! L'autre soir, je soupais chez lui et je me suis étouffée légèrement avec une gorgée de vin. Assis à côté de moi, il a mis sa petite main sur mon bras et a demandé : « Ça va, bron-maman⁴? » Cette petite main sur mon bras et toute l'attention inquiète que j'ai lue dans ses yeux m'ont presque fait venir les larmes aux yeux. Et que dire de sa totale solidarité lorsque, de son petit banc arrière, il me guide dans le pilotage de ma voiture ?

« 'Garde, bron-maman ! Gros camion ! Qué tu fais, bron-maman ? Y a pus de place ? Tu passes pas, bron-maman ? Bron-maman, 'garde, une auto de ponice ! » Avec un copilote comme Jérémy, j'irais jusqu'au bout du monde...

**Yé.
Il me semble
que ça fait long-
temps que je
n'avais pas vu le
mot « auteur »
aussi souvent
écrit...**

MAIS, CE QUI ME FAIT CRAQUER plus que tout : le mignon parle de moi, même quand je ne suis pas là ! Régulièrement, il apporte le téléphone à sa mère en déclarant d'un ton sans réplique : « Veux bron-maman ! ». Dès qu'il voit un oiseau, il s'exclame : « Wouasô ! Y mange dans 'a main à bro-maman ! Ymange ! », probablement en souvenir de cet après-midi, cet hiver, où je l'ai emmené nourrir les mésanges.

Même absente, occupée à travailler ou partie nager, je suis là, toujours, avec lui, je fais partie de son univers, de son petit magot de souvenirs, de tout ce qui fait que, jour après jour, il trouve davantage sa place dans le monde. Depuis presque trois ans, j'ai passé beaucoup de temps à m'émerveiller qu'il soit apparu dans ma vie ; aujourd'hui, ce qui m'émeut, c'est de constater toute la place que je tiens dans la sienne.

Dernière heure !

Ma fille vient de m'appeler. Jérémy est tombé, à sa garderie, et s'est frappé la bouche violemment sur le plancher. Je dois aller le chercher et l'emmener chez le dentiste, car une de ses incisives semble branlante...

Je vous donnerai des nouvelles au prochain InfoSartec.

Paix à tous.

Conseil des arts et des lettres du Québec

- Arts médiatiques
Bourse de déplacement
Inscription : en tout temps
 - Bourse de recherche et création
Dates d'inscription :
1^{er} avril 2003 et 10 septembre 2003
 - Studios et ateliers de résidence
Date d'inscription : 15 avril 2003
- Téléphone : (514) 864-3350
ou 1.800.608.3350
www.calq.gouv.qc.ca

Conseil des arts du Canada

- Arts médiatiques
Subventions aux artistes
du cinéma et de la vidéo
Dates d'inscription :
1^{er} octobre 2003 et 1^{er} mars 2004
 - recherche et création
 - scénarisation
 - réalisation
 - Subventions aux artistes
des nouveaux médias et de l'audio
Dates d'inscription :
1^{er} octobre 2003 et 1^{er} mars 2004
 - recherche
 - réalisation
 - résidence en nouveaux médias
 - Bourse voyage aux artistes
des arts médiatiques
Inscription : en tout temps
 - Programme de commandes
d'œuvres d'arts médiatiques
Date d'inscription :
1^{er} décembre 2003
- Information : Josette Bélanger
1 (800) 263-5588, poste 4252
josette.belanger@conseildesarts.ca
www.conseildesarts.ca

4. « Bron-maman » : contraction des mots « biberon » et « maman ». Enfin, j'imagine...

Le Défi SARTEC

par Yanik Comeau
photos : Michel Dubreuil

« Tout film part du scénario, donc du scénariste ! »
Marcel Sabourin, animateur du Défi SARTEC

Toujours à l'affût des idées nouvelles pour faire valoir le travail des scénaristes partout où elle passe, la SARTEC proposait, le lundi 24 février dernier, en guise de participation à la vingt et unième édition des Rendez-vous du cinéma québécois, un événement innovateur, original et amusant, le Défi SARTEC, un jeu-questionnaire préparé par Michel Coulombe et Yves Lever, deux grands noms en recherche et en mise en valeur du cinéma d'ici.

ANIMÉ « à la bonne franquette » par l'impayable Marcel Sabourin, lui-même une figure incontournable de notre culture cinématographique, ce sympathique quiz permettait non seulement à trois équipes de mesurer leurs connaissances sur les œuvres des scénaristes d'ici, mais encore aux nombreux mordus de cinéma réunis pour encourager les concurrents d'ajouter leur grain de sel lorsqu'ils croyaient connaître la réponse. Parmi les quelque cent étudiants en cinéma, jeunes et moins jeunes cinéastes, comédiens et scénaristes (bien sûr que nous étions fièrement représentés !), nombreux étaient ceux qui possédaient les connaissances nécessaires pour voler au secours des Pierre Pageau et Marguerite Lemay (professeurs en cinéma), Louis Bélanger et Denis Chouinard (jeunes scénaristes-réalisateurs) et Diane Cailhier et Fernand Dansereau (scénaristes représentant la SARTEC).

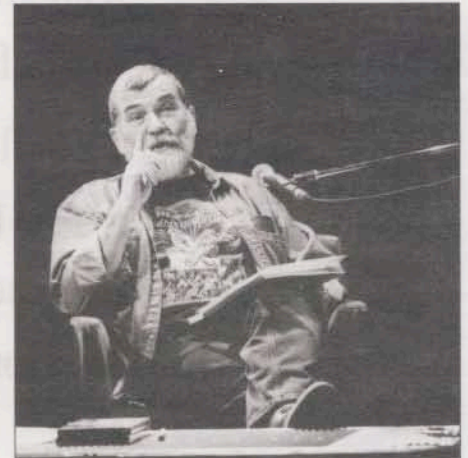
Cet événement ludique et éducatif à la fois (qu'il ait voulu l'être ou non au



Un mot de bienvenue du président de la SARTEC, Marc Grégoire, lors du Défi SARTEC.



départ !) aura permis à tout le monde, participants et spectateurs, de replonger dans des univers cinématographiques parfois oubliés, parfois encore très présents à la mémoire. Du documentaire au long métrage de fiction en passant par



Yves Lever, auteur de l'Histoire générale du cinéma au Québec (1995) et professeur de cinéma au cégep Ahuntsic, agissait comme arbitre de jeu.

le film d'animation et le court métrage, tous les styles et les genres étaient évoqués. Question de varier le menu, les concepteurs du jeu avaient divisé la compétition en différents volets. Ainsi, les participants étaient parfois appelés à nommer des titres de films scénarisés par nos auteurs, à dénicher le nom du scénariste qui a signé telle ou telle

Le Rendez-vous de la SARTEC



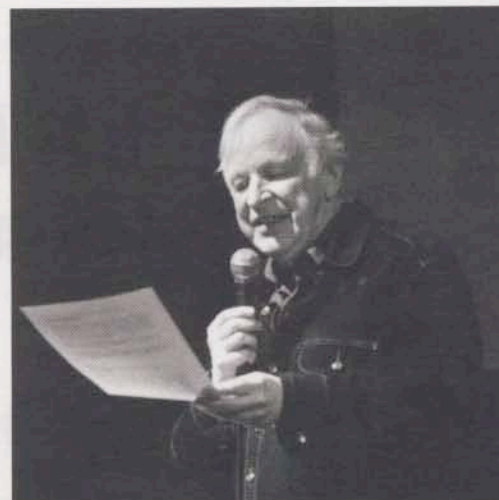
Les scénaristes-réalisateurs, Denis Chouinard (Voir Gilles Groulx, L'ange de Goudron) et Louis Bélanger (Post Mortem, Lauzon-Lauzone), pleins d'entrains, ont livré une chaude lutte à l'équipe gagnante.

réplique... ou encore de carrément compléter la réplique après avoir vu un extrait de film ! Pas une mince tâche !

Pourtant, les six participants se sont prêtés au jeu avec enthousiasme, détermination et... un esprit de compétition toujours sain, parfois étonnant et souvent amusant. Il y a bien les professeurs qui semblaient particulièrement déterminés à bien paraître (peut-être parce que plusieurs de leurs étudiants étaient venus les encourager... ou leur faire passer un mauvais quart d'heure ?), mais le jeu s'est déroulé dans l'harmonie la plus totale malgré quelques bourdes de l'animateur et du juge, Yves Lever, qui ont néanmoins mené le jeu admirablement.



L'équipe gagnante : Pierre Pageau, professeur émérite et critique de cinéma, et Marguerite Lemay, professeure de cinéma au cégep Saint-Laurent.



Énigmes, plaisir et humour étaient au rendez-vous ! C'est Marcel Sabourin, figure incontournable de notre cinématographie, auteur et comédien, qui a animé le Défi SARTEC.



De bonne guerre, Denis Chouinard félicite Pierre Pageau de sa victoire.



Fernand Dansereau (Pour la suite du monde, Les filles de Caleb) et Diane Cailhier (Le jardin d'Anna, Simonne et Chartrand) ont défendu admirablement bien les couleurs de la SARTEC.

Des scénarios de IXE-13 (Jacques Godbout) à Elvis Gratton (Pierre Falardeau et Julien Poulin) en passant par ceux des grands disparus comme Claude Jutra et Jean-Claude Lauzon, cette soirée de la SARTEC aura permis de rappeler à beaucoup de gens (on prêchait à la paroisse, c'est sûr, mais c'est mieux que rien, non ?) qu'il n'y a pas de pellicule sans scénario. Maintenant que la SARTEC, en collaboration avec les Rendez-vous du cinéma québécois, a ouvert la porte à l'idée, sommes-nous en droit de demander : « À quand un jeu-questionnaire hebdomadaire à la télévision, exclusivement voué à notre cinéma, messieurs Coulombe et Lever ? »

Y aura-t-il quelqu'un à Télé-Québec ou à ARTV pour prendre l'initiative ?

Le Grand Flirt de Téléfilm Canada

par *Mario Bolduc*

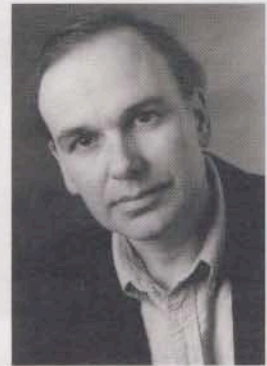


PHOTO : MICHEL DUBREUIL

Il paraît que l'idée est très populaire aux États-Unis. Réunis dans une grande salle, des célibataires circulent d'un « candidat » à l'autre à la recherche d'une âme sœur éventuelle. Seule contrainte : le « pitch » doit se faire en dix minutes maximum ! D'où le nom de « speed dating ».

JE NE SAIS PAS si la méthode américaine donne des résultats mais la formule a été reprise par Téléfilm Canada, dans le cadre du Programme d'aide à l'écriture de scénarios créé en collaboration avec la SARTEC et la Writers Guild of Canada.

L'objectif du Programme d'aide à l'écriture est évidemment de permettre la mise en œuvre de scénarios. Mais il est essentiel aussi d'intéresser les producteurs à ces projets initiés par les auteurs. D'où l'idée d'adapter la formule du « speed dating » afin de favoriser les contacts entre scénaristes et producteurs.

Pour Brigitte Dupré, qui administre le Programme au Bureau du Québec de Téléfilm Canada, les Rendez-vous du cinéma québécois semblaient l'occasion tout indiquée pour lancer l'initiative.

Avec la collaboration de Ginette Pépin, agente aux communications, Brigitte a formé deux groupes totalisant 29 auteurs francophones et anglophones. Il s'agissait d'auteurs ayant déjà complété la deuxième phase du Programme, c'est-à-dire l'écriture d'une première version dialoguée.

Le 25 février, ces scénaristes se sont retrouvés à la Cinémathèque québécoise, où les attendaient 15 producteurs ayant

produit différents genres de films au cours des dernières années.

Dans la salle, plusieurs scénaristes nerveux, les mains moites, un peu inquiets d'avoir à présenter leur projet en si peu de temps et à un si grand nombre de personnes, même si les rencontres étaient individuelles. Mais aussi des producteurs intrigués mais curieux, qui se demandaient quels projets on allait leur soumettre !

Heureusement, le comédien Louis-Georges Girard, agissant comme maître de cérémonie, est parvenu à rassurer tout le monde et à détendre l'atmosphère. En quelques mots, il a décrit la façon de procéder : pendant dix minutes, chaque scénariste explique son projet à un producteur, lui remet un synopsis, une ou deux scènes dialoguées, puis au signal de l'animateur, il doit se déplacer vers une autre table pour recommencer son « pitch », et ainsi de suite. Durée totale de l'exercice : trois heures environ par groupe.

Résultat ? Malgré l'originalité de la formule, tant scénaristes que producteurs semblaient un peu sceptiques au début de la journée. On était d'accord pour se prêter au jeu, mais on attendait

de voir avant de se prononcer sur la valeur de l'exercice...

Quelques heures plus tard, les deux groupes s'entendaient pour dire que l'initiative en valait la peine. D'un côté, les auteurs ont pu rencontrer des producteurs avec lesquels ils n'avaient jamais travaillé et à qui ils n'auraient peut-être pas pensé soumettre leurs projets. Et puis, cette façon de présenter un scénario est plus efficace et plus personnalisée que l'envoi d'un texte par la poste !

Les producteurs, de leur côté, ont pu avoir accès à une trentaine de projets déjà rendus à l'étape de la première version dialoguée et rencontrer leurs auteurs, même si, bien sûr, tous les scénarios ne correspondaient pas nécessairement aux besoins de chacun des producteurs.

Mais au-delà de la circulation des projets, l'initiative de Téléfilm Canada a permis aux scénaristes et aux producteurs de prendre contact les uns avec les autres d'une manière inhabituelle et très stimulante. Il est évident que le travail des deux groupes est complémentaire. Sans scénaristes, pas de scénarios, pas de productions ! D'où l'intérêt d'une formule comme le Grand Flirt pour favoriser les échanges.

Il est trop tôt pour connaître le nombre de projets qui ont trouvé preneurs, mais il est certain que les auteurs et les producteurs se sont montrés enchantés par la formule. On espère tous que Téléfilm Canada renouvellera cette initiative !

Tenez-nous au courant !

Les informations contenues dans notre site sont accessibles, entre autres, à l'ensemble des producteurs et ce faisant, de plus en plus de gens consultent notre site Internet. Il est donc important que les renseignements qui vous concernent soient à jour. Seules les données que vous nous avez fournies y figurent. Nous n'avons malheureusement pas les ressources ou le personnel nécessaires pour compléter l'information manquante. Le répertoire des membres disponible sur Internet est avant tout un outil de promotion. Ainsi, nous effectuons des mises à jour régulières.

Si vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger vous pouvez le faire, en tout temps, en DÉTACHANT et en COMPLÉTANT LA FICHE de renseignements AU VERSO que vous pourrez reproduire autant de fois qu'il vous sera nécessaire. Mais avant de nous la retourner, nous vous demandons de vérifier votre inscription dans le site à l'adresse suivante :

www.sartec.qc.ca.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Nicole Claveau au (514) 526-9196 ou à : information@sartec.qc.ca

Instructions relatives à la fiche de renseignements

Coordonnées

Vérifier et compléter vos coordonnées (s'il y a lieu).

Catégories

Cocher les catégories dans lesquelles vos œuvres ont été produites seulement.

Titres

Seuls les titres D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES PRODUITES doivent être inclus.

* * *

Titre

Indiquer le titre de l'émission, du film ou téléfilm. Pour certaines séries, il peut être utile d'inscrire également le titre de l'épisode, mais assurez-vous de ne pas omettre le titre de la série.

Catégorie

À des fins d'uniformisation, référez-vous à la liste des catégories lorsque vous classez un titre.

Durée

Pour les séries télé, indiquez simplement s'il s'agit d'œuvres de 15, 30 ou 60 minutes. Pour les longs métrages, les textes à la minute-près, les œuvres uniques ou vidéo d'art, vidéo clip, etc. vous pouvez indiquer la durée précise.

Fonction

N'inscrivez généralement que les fonctions couvertes par la SARTEC : auteur, conseiller à la scénarisation, collaboration au scénario, etc., à moins que pour une même œuvre, vous ayez cumulé à la fois la fonction de scénariste et une autre fonction comme réalisateur, par exemple.

Nombre d'épisodes

Cette section ne concerne que les œuvres de série.

Année

Inscrire généralement l'année de la première diffusion. Si vous avez œuvré à une série pendant plusieurs années, prière de le mentionner.

Fonds Cogeco

- Développement d'émissions
Dates de tombée : 1^{er} avril 2003,
15 juillet 2003 et 15 octobre 2003
 - Programme de longs métrages :
1^{er} juillet 2003
- Téléphone : (514) 845-4334
www.ipf.ca/fipinfo@ipf.ca

Fonds indépendant de production

- Dates de tombée :
15 avril 2003 et 1^{er} octobre 2003
- Téléphone : (514) 845-4334
www.ipf.ca/fipinfo@ipf.ca

Fonds BELL

- Radiodiffusion et nouveaux médias
Dates de tombée :
1^{er} mai 2003 et 1^{er} octobre 2003
- Téléphone : (514) 845-4418
www.ipf.ca/fondsbell@ipf.ca

FONDS PUBLICS

TÉLÉFILM Canada

Depuis le lundi 17 mars 2003, vous pouvez déposer vos demandes d'aide au développement de projets français au bureau du Québec de Téléfilm Canada pour l'exercice financier 2003-2004.

▪ Fonds du long métrage du Canada

- Programmes de développement, de production et de mise en marché – français
- 20 janvier 2003, 28 avril 2003,
2 septembre 2003
- Personne ressource : Marie-Anita Diamani
DAMIANM@telefilm.gc.ca
- Programme d'aide à l'écriture de scénario
- 5 mai 2003
22 septembre 2003

Programme d'aide aux longs métrages indépendant à petit budget

14 avril 2003

Personne ressource : Brigitte Dupré
DUPREB@telefilm.gc.ca

▪ Fonds des nouveaux médias du Canada

Fonds des nouveaux médias

29 avril 2003

Personne ressource : Chantal Lebœuf
LEBOEUC@telefilm.gc.ca

S O D E C

Calendrier de dépôt des projets 2003-2004

AIDE À LA SCÉNARISATION

- Aide sélective, secteurs privé et indépendant
dépôt en tout temps à partir du 1^{er} février 2003

AIDE CORPORATIVE

- Longs métrages de fiction
Date de dépôt : 14 mars
Décisions le ou vers le 15 avril 2003

AIDE À LA PRODUCTION

- Longs métrages de fiction secteur privé (volet 1.1)
- Longs métrages – français
1^{er} dépôt – 27 janvier 2003
Décisions le ou vers le 3 avril 2003
 - 2^e dépôt – 28 avril 2003
Décisions le ou vers le 26 juin 2003

- Longs métrages – anglais
1^{er} dépôt – 24 février 2003
Décisions le ou vers le 1^{er} mai 2003
- Coproductions minoritaires (français et anglais)
Dépôt en tout temps entre le 27 janvier et le 15 septembre 2003
Temps d'étude : ± 2 mois
Longs métrages de fiction
- Secteur indépendant (volet 1.2)
1^{er} dépôt – 15 avril 2003
Temps d'étude : ± 2 mois
2^e dépôt – 15 octobre 2003
Temps d'étude : ± 2 mois
- Courts métrages de fiction (volet 2)
1^{er} dépôt – 15 avril 2003
Décisions le ou vers le 28 mai 2003
2^e dépôt – 15 septembre 2003
Décisions le ou vers le 29 octobre 2003
- Œuvres uniques de fiction destinées à la télévision (volet 3)
moyens métrages et téléfilms

- 1^{er} dépôt – 14 mars 2003
Décisions le ou vers le 1^{er} mai 2003
- 2^e dépôt – 3 octobre 2003
Décisions le ou vers le 20 novembre 2003
- Documentaires (volet 4)
- Œuvres uniques
1^{er} dépôt – 14 mars 2003
Décisions le ou vers le 21 mai 2003
 - 2^e dépôt – 3 octobre 2003
Décisions le ou vers le 26 novembre 2003
 - Miniséries et séries
Dépôt – 31 mars 2003
Décisions le ou vers le 19 juin 2003
 - Aide aux jeunes créateurs – scénarisation
1^{er} dépôt – 20 mars 2003
2^e dépôt – 20 juin 2003
3^e dépôt – 20 octobre 2003
 - Aide aux jeunes créateurs – production
1^{er} dépôt – 1^{er} février 2003
2^e dépôt – 1^{er} mai 2003
3^e dépôt – 1^{er} octobre 2003

Le français en animation

DÉPUIS LA PARUTION de notre rapport sur la Disparition du français en animation, nous avons entrepris plusieurs démarches pour que divers correctifs soient apportés aux pratiques ou politiques existantes. Nous avons écrit aux ministres concernés, en avons discuté avec des fonctionnaires de différents niveaux, avons rencontré l'APFTQ, la SACD et nos collègues français de l'Union-Gilde des scénaristes, avons abordé cette question dans le cadre des consultations sur le Contenu canadien au XXI^e siècle, etc. Et les démarches se poursuivent.

En février dernier, Mario Bolduc et Yves Légaré représentaient la SARTEC lors d'une Table ronde sur les accords de coproduction audiovisuelle convoquée par le ministère du Patrimoine où la question de l'animation dans le cadre des accords de coproduction avec la France était à l'ordre du jour. Soulignant que les accords de coproduction doivent aussi répondre à des objectifs culturels, les représentants de la SARTEC ont répété, qu'en ce sens, l'accord de coproduction avec la France était, pour l'animation, un échec et que devant pareil constat, le gouvernement se devait d'intervenir.

Mais le ministère du Patrimoine se fait hésitant. Constatant que le financement par les crédits d'impôt ne permet pas de préserver la répartition linguistique des investissements dans la production d'animation, il semble impuissant à convaincre les Finances à mettre de l'avant des outils mieux ciblés et attend qu'on lui

propose des solutions plutôt que de s'atteler à en trouver. Après discussion, l'idée de tenir une rencontre de la Commission mixte France-Canada sur ce problème a semblé être retenue. Pour être efficace, la rencontre devra mettre en présence les représentants des créateurs et permettre d'établir des priorités culturelles et linguistiques en matière d'animation. Espérons qu'une véritable volonté politique de corriger la situation se fasse montre.

Si, le fédéral donne parfois l'impression de faire la sourde oreille, du côté québécois, la Nouvelle politique du cinéma semble avoir voulu prendre en compte cette question, comme en témoigne l'assertion suivante en page 39 du document : « Par ailleurs, dans le secteur de l'animation, on constate une décroissance significative de la production québécoise et de la quasi-disparition des projets d'envergure conçus et scénarisés en français. » Afin de « favoriser la conception d'œuvres de fiction et de documentaires de même que le développement **de projets d'animation dont la scénarisation sera faite en français** », le gouvernement bonifie donc l'aide accordée aux individus pour le développement de projets cinématographiques et télévisuels.

Il faudra attendre la publication des programmes de la SODEC pour voir comment s'articulera cette mesure et mieux en évaluer l'impact. Il semble cependant qu'elle ne concerne que l'aide individuelle aux créateurs et non l'aide aux entreprises et que dans ce contexte, son

incidence sera moindre. Il s'agit cependant d'une première mesure concrète prise dans ce dossier qui rejoint l'une de nos recommandations. La Nouvelle politique prévoit aussi une augmentation de l'aide sélective pour aider le long métrage de langue française.

Tout cela est un début, mais nos démarches se poursuivront.

Rappelons que la SARTEC avait, entre autres, recommandé :

- **Que dans le cadre des accords de coproduction entre la France et le Canada, la langue d'écriture et de production des séries coproduites par la France et le Canada soit le français dans une proportion qui traduise nos particularités linguistiques et culturelles ;**
- **Que les gouvernements du Québec et du Canada réévaluent leurs interventions dans ce secteur afin de corriger les effets néfastes des différentes mesures existantes sur la production de langue française, notamment les crédits d'impôt ;**
- **Que des mesures incitatives soient mises en place afin d'encourager l'écriture et le tournage d'émissions d'animation en langue française.**

Deux budgets, deux réactions

par Yves Légaré

À trois semaines d'intervalle, nous avons eu droit au budget fédéral (18 février), puis à celui du Québec. Si les deux budgets traitaient de l'audiovisuel, les nouvelles n'étaient pas nécessairement bonnes dans les deux cas et les réactions suscitées ont largement différé.

A INSI, le ministre des Finances John Manley annonçait à la fois la reconduction pour deux ans de la contribution fédérale au Fonds canadien de télévision et sa réduction de 25 % ou 25 millions. Cette décision, qui se veut positive dans un premier temps puisque cela assure une certaine pérennité à l'appui fédéral, aura sans contredit, compte tenu de la forte diminution de cet appui, un impact négatif sur le volume des productions financées.

Plusieurs associations ont manifesté leur désapprobation. Dans une lettre adressée au ministre, la SARTEC a souligné que « cette coupure de 25 millions est d'autant plus inconcevable qu'elle s'accompagne d'une bonification importante du crédit d'impôt pour les productions américaines tournées au Canada. Or, le retour des tournages américains, s'il peut s'avérer intéressant du point de vue économique en créant de l'emploi pour certains artisans, particulièrement de langue anglaise, n'aura aucun impact positif sur les auteurs que nous représentons ni sur leurs collègues du secteur, qui ne travaillent qu'en français. Pour la production francophone, il s'agit là d'une perte sèche qui privera et ses artistes et créateurs et le public de centaines d'heures d'émissions. Une décision d'autant plus déplorable qu'elle ne tient nullement compte du succès des productions francophones. »

Le gouvernement prétend que l'augmentation de la contribution des câblodistributeurs compensera cette décision, mais c'est lors des prochaines décisions du Fonds que

nous pourrons plus sérieusement mesurer l'impact et sans doute revenir à la charge.

Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle

Du côté québécois, le dernier budget coïncidait avec l'annonce par la ministre Lemieux de sa Nouvelle politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle. Intitulée « Pour mieux porter le Québec à l'écran », la politique qui s'affirmait résolument centrée sur la promotion de l'identité culturelle et l'importance de la création, annonçait des crédits supplémentaires de 20 millions de dollars par année pour sa mise en œuvre.

En fait, de ces 20 millions 7,4 millions sont des nouveaux crédits alors que 12,6 millions constituent une réallocation des ressources suite à un resserrement des crédits d'impôt :

- le taux du crédit à l'égard des productions admissibles passe de 16 2/3 % à 15 % ;
- les filiales des diffuseurs privés ne sont plus admissibles aux crédits ;
- les critères pour les émissions magazines et de variétés sont également resserrés.

Auparavant octroyés comme aide automatique, ces 12,6 millions ainsi récupérés seront attribués sous forme d'aide sélective. Compte tenu que l'aide automatique (crédits d'impôt) ne permet pas une répartition linguistique des investissements, alors que

l'aide sélective préserve l'importance de la production française, cela s'avère intéressant. L'aide automatique représentant en 2001-2002, 73 millions de dollars en télévision et 18 millions en cinéma, elle demeurera, malgré la réallocation, le principal outil de financement.

Dans l'ensemble, le budget tout comme la nouvelle politique a reçu un accueil positif. La majorité des nouveaux investissements ont été consacrés à la création et la production. Ainsi, 9 millions serviront à bonifier l'aide accordée à la production de projets de longs métrages de fiction de langue française, faisant passer le budget de la SODEC à ce poste à 17,9 millions. Du côté du documentaire d'auteur et du court métrage, le budget de 2,4 millions de la SODEC passera à 3,4 millions. Au Conseil des arts et des lettres du Québec, l'ajout de 700 000 \$ au budget permettra d'augmenter l'aide aux arts médiatiques et de créer des bourses de carrière pour les artistes œuvrant en cinéma.

Et le développement n'a pas été oublié. La nouvelle politique considérant scénarisation et recherche comme les étapes fondatrices d'une œuvre audiovisuelle, 4 millions supplémentaires sont octroyés à l'aide aux individus et aux entreprises pour le développement de projets. Le budget de la SODEC en la matière passera de 4 à 5,3 millions. Une partie de l'aide individuelle servira d'ailleurs à développer des projets d'animation en français (voir à ce sujet le Suivi sur la production d'animation).

En bref, plus d'argent en cinéma dans l'énoncé budgétaire québécois et une politique axée plus sur la création et la promotion de la culture que sur la performance.

40 ans d'images en mouvement

par Robert Boivin
Directeur général

LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE fête, en 2003, le 40^e anniversaire de sa fondation. Surtout connue pour ses programmes de projection d'œuvres majeures du répertoire cinématographique, la Cinémathèque poursuit aussi la tâche titanesque, essentielle et peu médiatique, de rassembler et conserver des films et des archives télévisuelles ainsi qu'une imposante documentation sur le cinéma et la télévision. Issue de la convergence de la cinéphilie des années 1960 et de la Révolution tranquille, la Cinémathèque québécoise se présente aujourd'hui comme une institution culturelle ayant pignon sur rue dans un magnifique bâtiment qui évoque une boîte lumineuse. Elle entend profiter de son 40^e anniversaire pour faire mieux connaître ses activités.

1 500 projections par année

Chaque année, la Cinémathèque offre quelque 1 500 projections de films, d'émissions de télévision et de bandes vidéo. Sa programmation porte une attention fidèle au cinéma d'ici et au cinéma indépendant, ainsi qu'à des jalons importants de l'histoire du cinéma. Ses programmeurs aiment concocter des cycles consacrés à des créateurs importants et le public répond bien à ces propositions. La Cinémathèque québécoise comporte aussi ses spécialités : le cinéma d'animation et les projections de films muets accompagnés au piano.

La Cinémathèque est aussi un carrefour d'expression d'autres cultures. Elle

a comme politique de s'associer aux communautés culturelles dans la présentation de programmes de cinémas nationaux. Dans la dernière année, huit festivals ont présenté en tout ou en partie leur sélection de films ou de vidéo dans les salles du boulevard De Maisonneuve : les Rendez-vous du cinéma québécois, les Rencontres internationales du documentaire, le Festival international nouveau cinéma – nouveaux médias, le Festival du film juif, le Festival du film polonais, le Festival international du film sur l'art ainsi que le Festival Présence autochtone.

Il est aussi courant qu'une sélection de la programmation de festivals ou de rétrospectives se déroulant dans d'autres villes soit reprise à la Cinémathèque. Le meilleur exemple en est sans doute le Festival de la télévision de Banff.

Enfin, la Cinémathèque s'associe à différents événements en offrant des programmations thématiques : Festival international de Jazz de Montréal, Festival Juste pour Rire, Festival Montréal en Lumière, Festival international de la littérature, Semaine d'action contre le racisme.

En plus de diffuser des films et des vidéos, la Cinémathèque possède des salles où sont montrées des expositions consacrées au cinéma et à la télévision. Dix-sept expositions différentes furent organisées en 2002-2003. Un programme de visites commentées, destiné aux groupes scolaires, complète ces activités éducatives.

La bibliothèque du film et de la télévision

La Médiathèque Guy-L.-Coté, du nom d'un des fondateurs de la Cinémathèque, figure parmi les plus importants centres de documentation cinématographique au monde. Ouverte à tous et fréquentée par des étudiants, des créateurs et des chercheurs de différents pays, elle offre en consultation plus de 45 000 ouvrages sur le cinéma et la télévision, 3 000 revues, 2 000 vidéos, 125 000 dossiers de presse.

Une collection de films et d'archives télévisuelles

Le joyau de la Cinémathèque demeure sa collection de films et d'archives télévisuelles. On retrouve dans ses entrepôts de conservation spécialement aménagés, plus de 41 000 films de toutes les époques, 25 000 émissions de télévision, 28 000 affiches, 600 000 photos, 2 000 appareils, 15 000 scénarios et documents de production ainsi que des objets, des éléments de décors et des costumes.

Les collections de la Cinémathèque sont conservées selon les standards internationaux les plus rigoureux. La plus grande partie est sauvegardée dans des entrepôts dont la température et le taux d'humidité sont scientifiquement contrôlés.

Une facette méconnue de la Cinémathèque est qu'elle soit devenue tout au long des années le dépositaire de fonds



d'archives privés et qu'elle reçoit chaque année d'importantes donations (scénarios, éléments de films, photos, équipement) autant individuelles qu'institutionnelles. Ajoutons que la Cinémathèque soutient nombres de revues et de magazines, de films et d'émissions de télévision en leur donnant accès à ses collections.

Le dépôt légal

Le 11 mars dernier, la Ministre de la Culture et des Communications a annoncé que « la loi sur le cinéma serait modifiée de façon à permettre l'instauration d'un dépôt légal pour les documents d'images en mouvement » et que « la Cinémathèque québécoise sera désignée comme dépositaire des documents qui feront l'objet d'un dépôt légal ».

Bien que cette politique annoncée doit passer l'étape de l'Assemblée nationale et que ses modalités de mise en œuvre devront être précisées, il n'en demeure pas moins que l'annonce qui fait consensus dans le milieu constitue un tournant pour notre production cinématographique et télévisuelle ainsi que pour la Cinémathèque québécoise.

La politique du dépôt légal fera accéder les images en mouvement au statut que possède le livre en matière de conservation publique. En principe, toutes les œuvres seront désormais protégées. Elles le seront systématiquement et non plus au hasards des dépôts des scénaristes, des réalisateurs, des producteurs ou des distributeurs. De plus, en devenant dépositaire du patrimoine audiovisuel, la Cinémathèque québécoise consolidera son rôle d'institution culturelle essentielle. Pour tous ceux et celles qui, depuis quarante ans, ont mis l'épaule à la roue

pour nous doter d'un outil comme la Cinémathèque québécoise, il s'agit d'un aboutissement extrêmement heureux.

Des activités pour le 40^e

Le coup d'envoi du 40^e anniversaire de la Cinémathèque sera donné dès ce printemps alors que débutera une exposition exceptionnelle sur le cinéaste d'animation Co Hoedeman, et qu'une activité de financement, l'avant-première montréalaise du dernier film tant attendu de Denys Arcand, « Les Invasions barbares », sera organisée au Complexe Ex-Centris.

Près d'une dizaine d'associations professionnelles tiendront des activités ou des soirées hommages à la Cinémathèque, publiques ou privées. L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, le Syndicat des techniciennes et des techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec ainsi que l'Association québécoise des critiques de cinéma se manifesteront ce printemps. La SARTEC animera, après la rentrée, quatre soirées publiques avec des scénaristes.

L'un des éléments-clé du 40^e anniversaire consistera au tirage de quelque quarante films québécois produits entre 1944 et 1985. Grâce à une subvention spéciale du ministère de la Culture et des Communications, la Cinémathèque fera donc tirer des œuvres de notre patrimoine dont elle ne possède plus de copies de projection en bon état. Au fur et à mesure que les nouveaux tirages sortiront des laboratoires, ils seront montrés au public.

L'on pourra se renseigner plus en détail sur les activités du 40^e anniversaire en consultant la Revue de la Cinémathèque ou en naviguant sur son site Web :

www.cinematheque.qc.ca

À surveiller

Forum de la ministre sur la diversité et la culture

Musée canadien des civilisations à Gatineau

Les 22 et 23 avril 2003

www.diversiteetculture.gc.ca

Des artistes, des créateurs, des producteurs et des présentateurs, des distributeurs, des professeurs ainsi que des représentants des secteurs privé, public et sans but lucratif du domaine culturel participeront au Forum où il sera question, entre autres, des politiques et des programmes culturels canadiens. Ce forum est coprésidé par Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien et Jean Augustine, secrétaire d'État au Multiculturalisme et à la Situation de la femme.

Un cybersite a été créé pour le public et bon nombre des séances du Forum seront enregistrées en direct et diffusées sur Internet à l'adresse suivante :

www.diversiteetculture.gc.ca

Territoires en mouvance

Les 25 et 26 avril 2003

Au Studio de l'Agora de la danse à Montréal

Ces rencontres pluridisciplinaires sur l'identité culturelle, placées sous le haut patronage de l'UNESCO, se déroulent dans le cadre de l'événement **Vooruit danse en avant** qui aura lieu du 23 avril au 10 mai 2003 et qui présentera des spectacles et des expositions, qui tous touchent aux questions de l'identité et de la diversité.

Pour en savoir plus : 514-525-7575

Projets acceptés

Téléfilm Canada

Programme d'aide à l'écriture de scénarios

Projets acceptés
année fiscale 2002-2003
dépôt du 16 septembre 2002

Du synopsis au scène à scène

Scénaristes :

Marc Bisaillon
Chantal Cadieux
Suzanne Charrette
Étienne Gingras-Paquette
Jean-Sébastien Lord
Serge Noël
Martin Perizzolo
Johanne Prigent

Du scène à scène à la première version dialoguée

Sylvain Guy et Benoît Reid,
Le Dernier Jour
Babek Aliassa,
Famille à louer
Lysanne Thibodeau,
Horizon zen
Jean-Paul Le Bourhis,
Leroy, Œdipe
Monique H. Messier,
Le Nombre d'or
Marie-Frédérique Laberge-Milot,
Un ovni dans le désert
Jean Bergeron,
Rouge noir
Luc Bélanger,
Silence obscur
Personne-ressource :
Brigitte Dupré
DUPREB@Telefilm.gc.ca

SODEC

Aide à la scénarisation – Volet 1
aide sélective aux scénaristes et aux
scénaristes-réalisateurs – investissement
du 1^{er} juillet au 30 septembre 2002

Bruno Baillargeon
Céline Baril
François Brault
Jean Gagné
Richard Jutras
Diane Poitras
Guy Simoneau
Pierre Sylvestre

www.sodec.gouv.qc.ca

Aide aux jeunes créateurs
Aide à la scénarisation – investissement
du 1^{er} juillet au 30 septembre 2002

L'amour en l'an 2000
(Information Films)
Diversus inc.
Carl Dubé
Christian Fournier
(Les Productions Calembredaines)
Isabelle Hayeur
Alexandre Laberge
Sonia Léontieff
Martin Payette
Quatre par Quatre films inc.
Peter Skovsbo

www.jeunescreateurs.qc.ca
info_jeunescreateurs@sodec.gouv.qc.ca

Écrire pour le multimédia...

Du scénario traditionnel au scénario interactif

À l'occasion du dernier Festival
nouveau cinéma nouveaux mé-
dias de Montréal (FCMM), qui se
tenait en octobre dernier, la SARTEC
a organisé un atelier laboratoire
portant sur la scénarisation inter-
active dans le cadre du Forum
« Les nouvelles écritures ».

Nombre de scénaristes, membres
et non-membres, étaient des nô-
tres pour échanger, partager des
réflexions sur le métier, connaître
la façon de travailler de certains
auteurs et créateurs œuvrant dans
le multimédia, tout au long de cette
journée.

Vous y avez assisté ! Vous écrivez,
vous avez écrit ou vous voulez écrire
pour le multimédia suite à l'atelier.
L'écriture interactive vous intéres-
se ? L'atelier a-t-il répondu à vos
attentes ? Aidez-nous à organiser
des formations qui répondent réel-
lement à vos besoins !

Nous vous invitons à nous faire
part de vos impressions concernant
cette journée d'atelier en commu-
niquant avec Manon Gagnon par

téléphone au
(514) 526-9196

ou par courriel à
mgagnon@sartec.qc.ca

Vos commentaires et suggestions
seraient fortement appréciés !

À vous, la parole.



Comité de vigilance pour la diversité culturelle

Les 2,3,4 février dernier, les Deuxièmes Rencontres Internationales des organisations professionnelles de la culture ont réuni, à Paris, plus de 300 délégués représentant 125 organisations professionnelles issues de 30 pays de toutes les régions du monde, dont 21 représentants canadiens d'organisations professionnelles membres de la Coalition pour la Diversité Culturelle.

Dans la foulée des Premières Rencontres tenues à Montréal en septembre 2001, les délégués participant aux Rencontres de Paris ont demandé à leur gouvernement respectif de procéder rapidement à l'adoption d'un traité international sur la diversité culturelle. Nous publions ici la déclaration finale.

De plus amples renseignements, concernant les rencontres de Paris et de Montréal, se trouvent également sur Internet aux adresses suivantes :

Coalition pour la diversité culturelle : www.cdc-ccd.org

Comité de Vigilance (France) : www.comitedevigilance.org

Déclaration finale des Deuxièmes Rencontres Internationales des Organisations professionnelles de la Culture (La Déclaration du Louvre)

Les organisations professionnelles de la culture de plus de trente pays, représentant tous les univers de la création, se sont réunies à Paris du 2 au 4 février 2003. Elles se sont accordées sur l'affirmation des principes suivants :

- les œuvres de l'esprit ne sauraient être réduites à leur seule dimension marchande,
- le droit des peuples à la diversité culturelle participe des droits fondamentaux de l'humanité,
- la diversité des expressions culturelles est indissociable de la liberté de créer,
- toute forme d'hégémonie économique et culturelle menace cette diversité dans son expression intellectuelle et artistique,
- les États ont le droit et le devoir de mener les politiques culturelles de leur choix, hors de toute contrainte extérieure, dans le respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

Considérant que la culture est garante de la mémoire collective des peuples, les participants appellent chaque pays à :

- s'opposer à toute offre de la libéralisation des échanges des biens et services dans tous les domaines de la culture,
- engager une ambitieuse politique de soutien à sa culture,
- promouvoir une circulation internationale équilibrée de toute création,
- mettre en œuvre une solidarité active dans le cadre de politiques de coopération avec les pays en développement,
- participer à l'élaboration d'une convention internationale contraignante et indépendante de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) ou de toute autre organisation internationale commerciale, permettant de garantir la pérennité et le développement de la diversité culturelle.

Au regard des échéances commerciales de l'OMC et des négociations régionales et bilatérales, il est impératif qu'un Traité assurant un fondement juridique au droit fondamental des États et des gouvernements d'établir librement leurs politiques culturelles, voie le jour très rapidement. Dans un souci de transparence et de prise en compte des réels besoins des milieux professionnels, le processus en cours d'élaboration à l'UNESCO devra nécessairement associer les organisations professionnelles.

Les organisations professionnelles présentes à Paris appellent à la création et au développement de coalitions pour la diversité culturelle partout dans le monde et demandent instamment aux gouvernements d'exercer leur volonté politique pour l'aboutissement d'un tel Traité.

À l'issue de ces Rencontres, les organisations professionnelles ont décidé de la mise en place d'un comité de liaison entre toutes les coalitions, existantes et à venir, afin de coordonner leur action et de faciliter l'émergence de coalitions dans d'autres pays.

Les Lundis-rencontres

L'INIS et Le Lien MULTIMÉDIA présentent une série de conférences ayant pour thème général Interactivité, création et contenu les lundis 7, 14 et 28 avril prochains, à 18 h, dans le studio Séries + de l'INIS. L'entrée est libre !

Le 7 avril, c'est Le jeu : Made in Québec qui prend l'affiche avec Alexandre Taillefer (Hexacto) et Rémi Racine (A2M).

Le 14 avril, Jouer...avec le globe avec le français Cédric Orvoine (Microïds) et Mathieu Ferland (Ubisoft).

Le 28 avril, Télévision versus Internet offrira une rencontre mémorable avec des joueurs internationaux de l'industrie.

Pour information, contactez Samuel Escobar au 514/ 285-1840 # 224 ou visitez le www.inis.qc.ca

4^e International du court métrage d'Alma

8 au 11 avril 2003 – Compétitif

téléphone : (418) 68-2287

www.chez.com/internationalma/
internationalma@chez.com

Hot docs Canadian International Documentary Festival

25 avril au 4 mai 2003

www.hotdocs.ca/info@hotdocs.ca

personne-ressource : Kevin Cherry : (416) 203-2155, poste 222

forum : Chantal Rousseau : (416) 203-2155, poste 241

crousseau@hotdocs.ca/ télécopieur : (416) 203-0446

6^e Festival des scénaristes de La Ciotat

du 9 au 13 avril 2003

La Ciotat c'est toute une histoire...

festivalscenaristes@free.fr

www.scenario-mag.com/festivalscenaristes.htm

Scénario au long Court

23, rue du Buisson-Saint-Louis

75010 Paris

Tél. : 011 331 44 84 38 11 / Fax 011 331 44 84 70 14

Permanence téléphonique sur place : 04 42 98 02 73

Festival de télévision de Banff

du 8 au 13 juin 2003

Inscription et hébergement : register@btfv.com

Web : www.banff2003.com

Trois façons de s'inscrire :

par télécopieur : (403) 678-9269

par courrier : 1350 Railwail Ave. Canmore, AB, Canada T1W 3E3

en ligne : www.banff2003.com

Pour tout autre renseignement

téléphone : (403) 678-9260

télécopieur : (403) 678-9269

courriel : info@btfv.com

Assurance-médicaments

IMPORTANT ! Vous avez reçu ou vous recevrez prochainement une lettre vous avisant de votre classement de membre, lequel est basé sur le calcul de la moyenne de vos revenus des trois dernières années, relativement au Régime d'assurance collective de la SARTEC.

Comme notre contrat d'assurance est renouvelé à partir du 1^{er} mai prochain et que le reclassement des membres entre en vigueur au même moment, je vous invite à lire attentivement l'information que nous vous avons fait parvenir.

Je vous rappelle que si vos revenus assurables des trois dernières années :

- **sont inférieurs à 10 000 \$**, vous devez impérativement **vous inscrire à la Régie de l'assurance-médicaments du Québec** pour éviter les pénalités prévues par la loi. La seule protection offerte, en vertu de notre régime d'assurance collective, est une assurance vie.
- **sont maintenant supérieurs à 10 000 \$**, vous êtes désormais admissible au régime d'assurance collective de la SARTEC qui donne droit à une assurance vie, une assurance-invalidité ainsi qu'une assurance-médicaments et **vous devez normalement en aviser la Régie**.

Vous avez des questions quant à votre admissibilité à l'assurance-médicaments, votre adhésion au plan familial ou monoparental ou pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Nicole Claveau au (514) 526-9196.

APFTQ (section cinéma)

Le projet d'entente entre la SARTEC et l'Association des producteurs de film et de télévision du Québec (APFTQ) concernant le renouvellement de l'entente collective en cinéma, a été ratifié par l'Assemblée générale de la SARTEC le 12 mars dernier après l'avoir été précédemment par les producteurs, le 6 mars. La nouvelle entente est donc en vigueur depuis le 15 mars et est accessible sur notre site www.sartec.qc.ca.

Rappelons que cet accord touche uniquement le long métrage de fiction et que les principaux changements par rapport à l'entente précédente sont tarifaires. Le cachet de 36 000 \$ pour l'écriture d'un scénario passe ainsi à 37 500 \$ au 15 mars 2003 puis à

38 500 \$ le 1^{er} janvier 2004, à 39 500 \$, le 1^{er} janvier 2005 et à 40 500 \$ le 1^{er} janvier 2006. Quant à la contribution du producteur à la Caisse de Sécurité, elle est portée à 7 % dès l'entrée en vigueur de la convention.

Télé-Québec

Quelques rencontres ont eu lieu avec Télé-Québec pour le renouvellement de l'entente échue depuis le 31 décembre 2001. Bien que le volume de productions ait radicalement fléchi chez ce diffuseur, il y a lieu de mettre l'entente à jour. Outre l'augmentation des cachets, les discussions ont trait à l'inclusion du documentaire, la tarification des extraits, l'utilisation des reprises et l'Internet.

à vos claviers

TÉLÉFILM Canada

Dates de dépôt des projets

Programme d'aide à l'écriture de scénario :

- 5 mai 2003
- 2 septembre 2003

Personne-ressource :
Brigitte Dupré
DUPREB@television.gc.ca
www.television.gc.ca
Téléphone : (514) 283-6363
ou 1 800 567-0890

SODEC

Dates de dépôt des projets

Aide à la scénarisation

Aide sélective
secteurs privé et indépendant

- en tout temps, à partir du 1^{er} février 2003

Aide aux jeunes créateurs - scénarisation

- 20 juin 2003
- 20 octobre 2003

www.jeunescreateurs.qc.ca
info_jeunescreateurs@sodec.gouv.qc.ca
www.sodec.gouv.qc.ca
Téléphone : (514) 841-2200
ou 1 800 363-0401

Nouveaux membres

Depuis notre dernier numéro (décembre 2002), nous comptons les nouveaux membres suivants :

Yvan Adam, Claude André,
Jean-Yves Assiniwi,
Hélène Bélanger-Martin,
Edmond Bensimon,
Lina Blanchette-Moreco,
Serge Boucher,
Pierre Calvé, Élise Cartier,
Louis Champagne,
Sébastien Champagne,
Jean-François Chicoine,
Sylvie Comtois, Sylvain Cossette,
Gracia Couturier,
Martine De Blois, Martine Doucet,
Hélène Ducharme,
Sophie Durocher,
Jean-Philippe Duval,
Pascal Elbé, Jean-Pierre Ferland,
Louise Forestier, Claude Fortin,
Paul Gauvin, Rémy Girard,
Jean Goneau, Marielle Guy,
Catherine Hébert,
Julie Hivon, David Homel,
Michel Johnson,
Olivier Kemeid, Jacques Laberge,
Marie-Louise Lamarre,
Stéphanie Lanthier,
François-Dominic Laramée,
Hugo Latulippe,
Claire Lavoie, Richard Lavoie,
Dominique Leduc,
Yvon Leduc, Christiane Lussier,
Marilu Mallet, Alexandra Melançon,
Marie-France Montreuil,
Jean O'Neil, Charles Paquin,
François Patenaude,
Louis-Thomas Pelletier,
Myriam Pelletier, Daniel Pinard,
Marc Prescott, Denise Proulx,
Johanne Sainte-Marie,
Pierre Szalowski, Hugues Théorêt,
Christian Vanasse, Yves Thériault,
Jou Jou Turenne,
Philippe Vaucher, André Viau,
Rosa Zacharie

avec qui signer un contrat SARTEC ?

Les auteurs doivent signer des contrats sous juridiction SARTEC avec nombre de producteurs privés ou publics. Voici une liste à jour des producteurs couverts par une entente SARTEC.

Les producteurs publics et les producteurs liés à un diffuseur

Ces producteurs sont signataires d'ententes collectives distinctes avec la SARTEC. Ces producteurs sont signataires d'ententes collectives distinctes avec la SARTEC.

RADIO-CANADA, TELE-QUEBEC
GROUPE TVA INC. (JPL ET JPL II)
OFFICE NATIONAL DU FILM
PRODUCTIONS CARREFOUR INC.
TVOntario, TV5

Les producteurs indépendants

Deux ententes collectives sont en vigueur entre la SARTEC et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) : l'une en télévision, l'autre en cinéma. Les producteurs indépendants se répartissent en trois catégories.

Les producteurs membres de l'APFTQ

Toute filiale détenue à 100 % des actions votantes du capital-action par une entité corporative qui est membre régulier ou membre stagiaire de l'APFTQ est automatiquement considérée membre de l'APFTQ aux fins de l'application des ententes collectives signées par l'APFTQ. Ces producteurs sont couverts par les ententes collectives en télévision et en cinéma.

Les producteurs ex-membres de l'APFTQ

En vertu de la Loi sur le statut de l'artiste, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ lors de la signature d'une entente collective y demeurent assujettis même s'ils ont quitté les rangs de cette association. En télévision, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ en mars 2001 sont donc encore concernés par l'entente collective. En cinéma, les producteurs, membres de l'APFTQ en juillet 1999 sont liés, même s'ils quittent l'APFTQ par la suite.

Mais quelle que soit la situation de votre producteur, particulièrement s'il n'est pas couvert par une entente collective, n'hésitez pas à appeler la SARTEC avant d'apposer votre signature au bas d'un contrat.

Producteurs de l'APFTQ

3875881 CANADA INC.
4046862 CANADA INC.
ACPAV
ÆTIOS PRODUCTIONS INC.
AL DENTE (LES PRODUCTIONS)
AMÉRIMAGE -SPECTRA
APARTMENT 11 PRODUCTIONS
ARTS ET IMAGES PRODUCTIONS INC.
AVANTI CINÉ-VIDÉO
B612 COMMUNICATIONS
BALIVERNA FILMS INC.
BBR INC. (PRODUCTIONS) (Équipe Spectra)
BLOOM FILMS 1998 INC.
CASABLANCA INC. (LES PRODUCTIONS)
CHASSE GALERIE (LES PRODUCTIONS)
CHRISTAL FILMS PRODUCTIONS INC.
CINAR (CORPORATION)
CINÉ-GROUPE J.P. INC.
CINÉLANDE ET ASSOCIÉS INC.
CINÉMAGINAIRE INC.
CINÉ QUA NON FILMS
CIRRUS COMMUNICATIONS INC.
CITÉ-AMÉRIQUE
COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX
PLUS
DDI TÉLÉVISION INC.
ECP INC.
EGM LTÉE (LES PRODUCTIONS)
ENCORE TÉLÉVISION
ÉRÉZI (PRODUCTIONS)
EURÉKAI PRODUCTIONS INC.
FABRIQUE D'IMAGES LTÉE (LA)
FÊTE INC. (LES PRODUCTIONS LA)

FILMS DE L'ISLE INC.
FORUM FILMS INC.
GALAFILM INC. (A. GELBART QUÉBEC INC.)
GLACIALIS INC. (PRODUCTION)
GO FILMS INC.
GRAND NORD QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS)
GROUPE CINÉ TÊLÉ-ACTION INC.
GROUPE FAIR PLAY INC.
GROUPE TV JUSTE POUR RIRE INC.
GUILLEDOU INC. (LES PRODUCTIONS)
GUY CLOUTIER PRODUCTIONS INC.
ICOTOP INC. (GROUPE)
IDÉACOM INTERNATIONAL
IMPEX INC. (LES PRODUCTIONS)
INFORM-ACTION FILMS INC.
JB MÉDIA (3868265 CANADA INC.)
JET FILMS INC.
KISSFILMS
LANY (LES PRODUCTIONS)
LÉA PASCAL INC. (PRODUCTIONS)
LOCOMOTION INC. (GROUPE)
LYLA FILMS INC.
MACUMBA INTERNATIONAL INC.
MAG 2 (LES PRODUCTIONS)
MATCH TV INC.
MAX FILMS INC.
MÉGAFUN INC. (LES PRODUCTIONS)
MELENNY PRODUCTIONS INC.
MIMI FERNAND PRÉSENTENT INC.
MUSE ENTERTAINMENT ENTERPRISES
NANOUK FILMS LTÉE
NÉO FILMS INC.
NOIR SUR BLANC LTÉE (LES PRODUCTIONS)
NOVA MÉDIA INC. (PRODUCTIONS)
OBJECTIF INTERNATIONAL INC.

ORBI-XXI PRODUCTIONS INC.
OSTAR (LES PRODUCTIONS)
PARK EX INC. (PRODUCTIONS)
PASCAL BLAIS INC. (PRODUCTIONS)
PAT TÉLÉPRODUCTIONS
PIXCOM INC. (PRODUCTIONS)
POINT DE MIRE INC. (LES PRODUCTIONS)
PRAM QUÉBEC INC.
PRISE XIII (PRODUCTIONS)
PRODUCTIONS GLG MÉDIA (LES)
PRODUCTIONS J INC.
ROCH BRUNETTE INC. (PRODUCTIONS)
ROGER HÉROUX INC. (LES PRODUCTIONS)
ROSE FILMS INC.
SAGITTAIRE INC. (LE GROUPE)
SCÉNO VISION INC.
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRODUCTION INC.
SOGESTALT TÉLÉVISION INC.
SOMA PUB INC.
SOVIMAGE INC. (LES PRODUCTIONS)
SPECTRA ANIMATION
SPHÈRE MÉDIA PLUS INC.
SWAN (COMMUNICATIONS)
S.W.A.T. FILMS INC.
SYNERCOM TÉLÉPRODUCTIONS INC.
TÉLÉFICTION INC.
TÉLÉ-VISION 84 INC.
THALIE INC. (LES PRODUCTIONS)
TOTALE FICTION INC. (PRODUCTIONS)
TOUT ÉCRAN INC.
TRAIT D'UNION (LES PRODUCTIONS)
TRANSFILM INC.
TRINÔME-INTER INC.
UBERDO PRODUCTIONS
VÉLOCITÉ INTERNATIONAL INC.

VENDÔME TÉLÉVISION INC.
VENT D'EST INC. (LES PRODUCTIONS)
VERSEAU INTERNATIONAL INC.
VIC PELLETIER (LES PRODUCTIONS)
VIDÉOFILMS LTÉE (LES PRODUCTIONS)
VIRAGE (PRODUCTIONS)
VISION 4 INC. (LES FILMS)
VITALMÉDIA INC.
VIVAVISION INC.
VOODOO MÉDIA ARTS (1998) INC.
ZÉRO INC. (LES PRODUCTIONS)
ZINGARO INC. (FILMS)
ZONE 3 INC.
ZULÛ FILMS INC.

Ex-membres de l'APFTQ entente télévision

ARICO FILM COMMUNICATION
A ZINAMÉ INTERNATIONAL INC.
BALZAC FILMS INC.
CHARIOT COMMUNICATIONS INC.
CINÉPIX INC. (FILMS)
CINÉVENT INC.
CINÉVIDÉO INC.
J. BÉLIVEAU PRODUCTIONS INC.
KAOMAX (COMMUNICATIONS)
LUX FILMS
MICHEL GAUTHIER PRODUCTIONS
POLY-PRODUCTIONS LTÉE
PUNCH 1 INTERNATIONAL INC.
QUAI 32 (PRODUCTIONS)
REGARD INC. (LES PRODUCTIONS DU)
YUL FILMS INC.